

Quelquefois le bedeau mettait ce chantage, ainsi que certains petits restes de pain bénit, en réserve et caché quelque part. C'était alors à qui des petits clercs serait le plus habile pour découvrir la mine. Pendant la messe même ces espiègles de petits clercs se donnaient facilement un prétexte pour aller à la sacristie afin d'y prendre, à la barbe du bedeau, quelques morceaux de pain bénit sucré. C'est si bon de la galette "quand elle bien faite et qu'il y a du beurre dedans," comme dit la chanson, et surtout lorsqu'elle est prise et mangée en cachette.

C'était bien là un petit inconvénient, mais auquel il y avait remède. Un autre encore était que les personnes qui devaient communier à la grand'messe du dimanche, mangeaient par distraction leur petit morceau de pain bénit et étaient alors obligées de s'abstenir de la communion et de faire un second voyage à l'église.

On ne peut pas dire, à proprement parler, que le pain bénit a été aboli dans l'archidiocèse de Québec; mais Son Eminence le Cardinal Taschereau ayant fait connaître, vers 1857, son désir, conforme à celui d'un bon nombre de curés, de voir tomber l'usage de le donner à raison des nombreux inconvénients qu'il entraînait, on a cessé peu à peu de le rendre.

Dans mon histoire de la paroisse de Charlesbourg, j'ai dit à la page 190: "Il y avait à Charlesbourg un usage qui remontait à l'origine de la paroisse et que M. Bédard (curé) fit abolir en 1825; c'était de vendre les restes du pain bénit, quand il y avait restes, au profit de la fabrique. Mais, depuis cette année là, ceux qui rendaient le pain bénit rapportaient les restes chez eux après la messe."

Il est probable que le même usage existait ailleurs qu'à Charlesbourg, et qu'on était persuadé avec raison que le pain bénit offert à l'église lui appartenait en entier, et ne pouvait être employé que pour les fins du culte sacré. Semblable en quelque sorte aux douze pains de Proposition de l'ancienne loi, qui ne pouvaient être mangés que par les prêtres seuls.

Il n'y a pas assez longtemps que l'usage du pain bénit a cessé d'exister pour qu'il soit déjà oublié et pour qu'on n'en parle plus. Non, on en parle souvent et on en parlera encore longtemps. On dit quelquefois par exemple, d'un faux dévot, avec un petit grain de malice, que c'est un mangeur de pain bénit. On en parle encore à propos de politique—et où ne la met-on pas cette tormenteuse politique?—et on dit, en temps d'élection surtout, que tel